



PROCES-VERBAL du CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS DE SIMANDRES

L'an deux mille vingt-trois, le cinq du mois de juin, le Conseil d'Administration du CCAS régulièrement convoqué, s'est réuni EN SESSION ORDINAIRE au nombre prescrit par la loi dans la salle de l'Inverse de Simandres, sous la présidence de Monsieur Michel BOULUD.

Date de convocation : 30 mai 2023

Nombre de membres :

En exercice : 13

Présents : 9

Votants : 12

Présents :

Mesdames : Nathalie PANSIOT, Frédérique LEPERS, Isabelle LUIZET, Clotilde GERARDIN, Jeannine POMMIER, Christianne VINALS, Elïane FOCE

Messieurs : Yves CASTIN, Jacky JOURDAN

Pouvoirs :

Monsieur Michel BOULUD a donné pouvoir à Madame Frédérique LEPERS

Monsieur Daniel TENET a donné pouvoir à Madame Nathalie PANSIOT

Madame Véronique ALLAIS a donné pouvoir à Madame Clotilde GERARDIN

Absents :

Mesdames Anne-Sophie VERDIEL

Secrétaire : Madame Frédérique LEPERS

Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil d'Administration du 29 mars 2023

Le procès-verbal ne fait l'objet d'aucune question. Il est approuvé à l'unanimité des membres votants.

Accueil des nouveaux administrateurs

La vice-présidente, présidente de séance présente les trois nouveaux administrateurs et leur souhaite la bienvenue. Mme POMMIER, Mme FOCE et M JOURDAN s'affirment ravis de rejoindre le CCAS. Un rappel des missions du CCAS et des activités récurrentes est fait.

Retour sur le goûter dansant du 30 mai 2023

Le goûter dansant du CCAS a eu lieu le 30 Mai 2023, ont été invités les habitants de 65 ans et plus. Cette année, les invitations ont été étendues aux conjoints de moins de 65 ans ce qui a été très apprécié et par ailleurs, quelques participants adhérents du Club de l'Amitié n'habitant pas la commune ont été autorisés. Parmi les 86 inscrits, 72 participants étaient présents.

Il a été conclu que tout s'était très bien passé : les chanteurs et les fleurs ont à nouveau donné entière satisfaction.

Afin d'améliorer l'organisation l'année prochaine, il a été convenu :

- D'ajouter le numéro de téléphone sur le coupon réponse et de vérifier les présents à leur arrivée pour éviter le gaspillage
- De trouver de manière anticipée des cache-pots accordéon pour les fleurs pour gagner du temps de préparation

Préparation des colis et du repas de Noël 2023

Le repas de Noël est prévu le 9 décembre prochain et la distribution des colis le 5 Décembre après-midi

Le conseil s'interroge sur l'âge fixé à 70 ans pour les colis et le repas de Noël. Nathalie PANSIOT propose de vérifier le nombre de personnes entre 65 et 70 ans pour estimer le surcoût que représenterait l'abaissement de l'âge minimum des bénéficiaires à 65 ans.

Il est par ailleurs convenu

- De réserver le même traiteur que les années précédentes pour le repas. Nathalie PANSIOT se charge de la réservation et de récupérer les menus pour un choix commun en Septembre
- De demander des devis pour l'animation musicale à JP événements notamment qui a donné satisfaction au Club de l'Amitié de manière à varier les propositions
- De faire établir des devis pour les colis à La Source des Vins et Chez Lilian, avec le contenu incontournable suivant : papillotes ou truffes, base foie gras, petite ou grande bouteille de crémant. Parallèlement, Isabelle LUIZET s'occupe d'obtenir des devis chez les chocolateries locales.

Partage d'idées sur le rôle et les actions du CCAS

Concernant le plan canicule, il a été convenu de proposer plutôt la salle de l'Ecureuil si elle est disponible et de mettre en place une contribution des membres du CCAS pour appeler les personnes vulnérables identifiées. Une répartition de la liste sera proposée par Nathalie PANSIOT.

Le conseil a échangé sur la possibilité de mettre en place une aide informatique pour les procédures administratives, constatant que des personnes sont en difficulté dans leurs démarches. Un test sera fait avec permanence une demi-journée par mois, l'information sera transmise avec les invitations pour Noël

Un retour a été demandé sur la demande d'aide de prévention suicide suite l'alerte d'une voisine. Il est confirmé que la mise en contact a été effectuée avec la Maison du Rhône mais qu'aucune information de suivi supplémentaire n'a été faite

Un échange a eu lieu sur l'accessibilité pour les personnes handicapées. Il est mis en avant un manque de toilettes publiques adaptées ainsi qu'à l'école et la cantine. Une étude est à faire sur les solutions possibles et financements envisageables.

Il est abordé le fait que certaines communes proposent une participation au coût des repas livrés à domicile. Au vu de la multiplicité des prestataires, de la difficulté à savoir qui était concerné, il est décidé de ne pas faire suite pour le moment sur ce point.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée.

La présidente de séance,
Nathalie PANSIOT



La secrétaire de séance,
Frédérique LEPERS



Commune de
Simandres
L'esprit nature

 Eco Attitude
N'imprimez ce mail que si c'est vraiment nécessaire